

Tous nos conseils et astuces pour la rénovation  
de vos sols extérieurs et intérieurs.



## Sommaire :

- Pourquoi réparer un sol ? ..... p. 2
- Comment s'y prendre et quels produits utiliser ? ..... p. 2
- Réparation des sols ..... p. 3
- Préparation des sols ..... p. 5
- Mise en peinture ..... p. 6
- Marquage des sols ..... p. 8

## Pourquoi réparer un sol ?

Le sol de votre entreprise, qu'il soit en intérieur ou en extérieur est soumis à de **multiples agressions : circulation, chocs, déversement d'huiles, gel...** À travers le temps, il est nécessaire de le réparer et l'entretenir, pour lui assurer une **plus grande durée de vie**.

### Petit dégât deviendra grand !

Les détériorations du sol tels que les trous, fissures et nids de poule s'avèrent très néfastes pour votre sol. Non réparés, ces dommages ne seront que plus sérieux plus tard et vous seront également plus coûteux. **N'attendez pas que votre sol s'abîme pour entreprendre des réparations.**



### Le saviez-vous ?

*Les chutes de plein pied représentent la 2<sup>ème</sup> cause d'accidents au travail.*

*Travailler dans un environnement en bon état et non détérioré contribue à réduire les risques d'accidents.*

## Rénovation de vos sols : comment s'y prendre ?

La mise en peinture et le marquage de vos sols intérieurs et extérieurs, nécessitent plusieurs étapes.

Pour un résultat durable et de qualité, Seton vous guide à travers ces différentes étapes :



Étape 1 :

### Réparation des sols

Une large gamme de produits qui vous permettra de réparer les surfaces abîmées.



Étape 2 :

### Préparation des sols

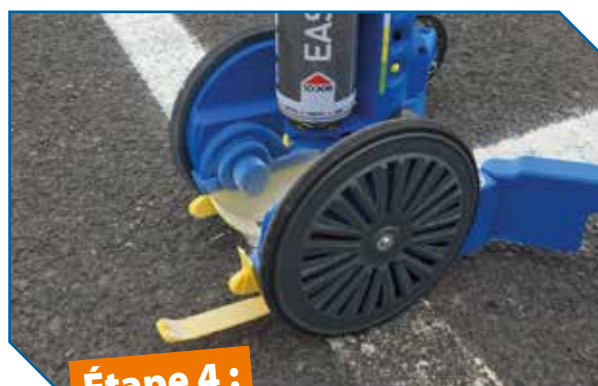
Conseils dans le choix des produits pour le nettoyage.



Étape 3 :

### Mise en peinture

Découvrez la classification des différentes peintures en fonction du type de sol.



Étape 4 :

### Marquage des sols

Délimitez votre espace de travail, vos zones de stockage, ou encore vos parkings avec une signalisation adaptée.

Trouvez de nombreux conseils pour la rénovation de vos sols intérieurs (entrepôts, bureaux, salles de sport...) et de vos sols extérieurs (parking, routes...). Et parcourez les différentes étapes afin d'obtenir un résultat optimal !

## Étape 1 :

# Réparation des sols

Il est impératif de **réparer/préparer/contrôler vos sols** avant de positionner vos marquages ou appliquer votre peinture.

**!** Appliquer de la peinture sur un sol fissuré ou abîmé ne sera pas du meilleur effet. La peinture est un liquide qui épouse toutes les formes de la surface sur laquelle elle est posée. Sur une surface plate, un simple creux produira alors des reflets, **rendant ainsi les défauts du sol très visibles.**

## Rebouchage de trous et fissures

**Pour une réparation réussie, choisissez le mortier adapté à votre situation :**

- **Le mortier standard** : pour des sols en béton et en ciment en intérieur et extérieur.
- **Le mortier spécial ciment** : pour les sols en ciment intérieur et extérieur.
- **L'enrobé à froid** : parfait pour combler des trous et nids de poule, réparer les fissures et tranchées, réparer les dégâts dus au gel, l'entretien des voiries, parkings, trottoirs... Économique, résiste aux intempéries. Une fois appliqué, il est possible de marcher ou de rouler sur le sol directement.



### **i** Nos conseils, étape par étape...

- 1 Procédez méthodiquement, il est tout d'abord important de dégager au burin le défaut à réparer. Ce qui permet de déceler les morceaux friables. Attention la zone de réparation sera généralement plus grande qu'à l'origine.
  - 2 Nettoyez (si possible aspirez) soigneusement la surface à réparer, pour enlever tout élément qui pourrait diminuer l'adhérence du mortier. Il dispose ainsi d'une base solide et nette pour se fixer.
  - 3 Pensez à légèrement humidifier l'ensemble de la zone à réparer afin d'éviter un séchage trop rapide.
  - 4 Remplissez de mortier à l'aide d'une truelle et prenez soin d'enlever toutes les bulles d'air.
  - 5 Lissez tout en laissant une légère surépaisseur par rapport au reste du sol. En séchant, le mortier risque de descendre.
  - 6 Après 1h de séchage, lissez à nouveau le mortier à la taloche pour obtenir une surface parfaite.
- Conseils :** humidifiez le mortier pendant quelques jours et veillez à le protéger des rayons du soleil pour éviter les fissures.





## Ragréage de surface



**Avant la mise en peinture, vous devez vous assurer que votre support est plat et horizontal.** Si votre sol présente des zones creusées ou bosselées, donc de niveaux différents, il doit être ragréé partiellement ou totalement.

Le ragréage est possible seulement sur les surfaces dures telles que le ciment, le béton, les dalles plastiques, le carrelage et même sur le parquet. Cependant, il est indispensable d'enlever les éléments présentant une mauvaise adhérence (résidus de colle ou de peinture par exemple).

Pour cela plusieurs produits existent :

- **Le mortier de ragréage** : pour réparer des zones complètes.
- **L'enduit** : idéal pour le rebouchage des trous, fissures et l'enduisage des supports ciment.

Une fois votre sol réparé, il faudra le préparer, le nettoyer voire le dégraisser pour une meilleure accroche de la peinture.



## Étape 2 :

# Préparations des sols : Quels produits pour le nettoyage ?

La surface à peindre se doit d'être nettoyée, afin d'en retirer la poussière, les saletés, les graisses et les huiles. **Un sol bien nettoyé améliore considérablement la durée de vie du marquage.**

## Décapants : pour les sols déjà peints



Si vous voulez faire un marquage sur un sol déjà peint, il est nécessaire d'enlever la peinture du sol ou tout du moins ce qui est abîmé.

**Conseils :** utilisez **un décapant** qui vous permettra d'éliminer facilement la peinture déjà présente sur votre sol.

## Nettoyants acide : pour les sols en béton et ciment



Pour les sols en béton ou en ciment, il sera nécessaire d'utiliser **un nettoyant acide** afin de réduire l'alcalinité de vos sols. Ceci renforcera l'adhérence de la peinture.

## Dégraissants : pour les sols gras



Pour les sols gras, huileux et tâchés, il est fortement conseillé d'**utiliser un dégraissant**.

**La préparation va dépendre de la nature du support** mais dans tous les cas, il faut :

- 1 Éliminer les particules et les poussières avec un balai.
- 2 Laver à l'eau claire pour éliminer les traces de produits chimiques. Il est recommandé d'utiliser un nettoyeur à haute pression.
- 3 Attendre que le sol soit bien sec avant d'y appliquer la peinture.



**Attention !** Lors de la préparation de votre sol, il faut également **vérifier l'état de votre sol :**

- Il ne doit présenter aucune humidité. Si le sol est humide, il est conseillé d'appliquer **un primaire d'accrochage spécial sols humides**.
- Il doit être poreux et non imperméable. Pour vérifier la porosité d'un support, un test simple existe, celui de la goutte d'eau. Il vous suffit de poser une goutte d'eau sur la surface à peindre. Si l'eau s'infiltré, il y a porosité sinon l'eau reste en surface, et la peinture n'adhérera pas. Dans ce cas appliquez un **primaire d'accrochage pour sols poreux**.
- Pour protéger vos structures en acier appliquez un **primaire d'accrochage antirouille** au phosphate de zinc. Il permettra de stopper la corrosion sur toutes vos structures en acier exposées dans une atmosphère moyennement agressive.
- Pour vos sols lisses, le **primaire d'accrochage standard pour sols lisses** afin de faciliter l'adhérence est préférable. Il vous assure un allongement de la durée de vie de vos peintures au sol.

**Votre sol est désormais prêt ! Vous pouvez passer à la mise en peinture...**



## Étape 3 :

### Mise en peinture



Le sol est sûrement la surface la plus soumise aux différentes agressions. **La peinture utilisée doit donc être de qualité.**

Il est important qu'il y ait :

- un bon accrochage de la peinture au sol,
- une résistance maximale à l'abrasion,
- une bonne résistance aux produits d'entretien,
- dans certains cas une bonne résistance aux produits chimiques et pétroliers (notamment dans les industries, parkings, ou garages).

### Avoir les bons outils et accessoires

Avant d'entreprendre les travaux de mise en peinture, il est indispensable de vérifier si vous possédez tous les outils et accessoires nécessaires. En effet, la peinture nécessite un **équipement adapté**.



**Voici une liste des outils à posséder :**

- **Ruban de masquage** : pour peindre vos surfaces sans bavure.
- **Seau et bac à peinture** : un kit pratique adapté aux petites surfaces (avec le bac à peinture) mais également aux grandes surfaces (avec le seau type « Camion »).
- **Pot pour mélange** : pour la préparation de vos peintures.
- **Mélangeur bois** : idéal pour les petits mélanges de peinture.
- **Rouleau « patte de lapin »** : pour un marquage au sol facile. Sa largeur correspond aux lignes standards et vous permet de constituer un repère pour vos tracés.
- **Pinceau plat** : pour la mise en peinture de surfaces moyennes ou la pose de certains primaires.
- **Traceurs de ligne haute définition** : pour le traçage de lignes nettes et précises.

### **i** Application d'un imprégnant avant la mise en peinture

**Deux types d'imprégnant existent :**

- **Base solvant** : prépare vos sols avant l'application d'une peinture époxy ou polyuréthane. Elle va former un film de protection anti poussière sur votre sol.
- **Sans solvant** : recommandé dans les industries souhaitant utiliser des produits les moins agressifs possibles. Elle crée un film étanche sur votre sol.

### Les différents types de peinture :

Les peintures se classifient en **2 catégories** : **2 ou 3 composants** **Mono-composant**

Dans chacune de ces 2 catégories, on retrouve **des peintures à base solvant et à base eau** :



#### Les peintures base solvant :

Elles sont à utiliser avec beaucoup de précaution. Elles contiennent des composés organiques volatils (COV) nuisibles pour la santé et pour l'environnement. Lors de la mise en peinture, il est donc fortement recommandé de porter des équipements de protection individuelle (**masque, vêtements résistants, gants, lunettes...**).

Les risques d'incendie et d'explosion ne sont pas à négliger, car les peintures base solvant sont inflammables, les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs en présence d'une source d'inflammation. Dans le cas d'une utilisation de peinture intérieure, **pensez à aérer les pièces. Pour le respect de l'environnement, apportez vos restes de peintures dans une déchèterie.**





## Les peintures base eau :

Elles sont **plus écologiques et plus saines**. Elles sont également mieux adaptées pour **des surfaces humides**. Ces peintures offrent un certain confort d'application. Elles sèchent vite, et contiennent **moins de composés organiques volatils (COV)** et entraînent **moins d'odeur**. Le nettoyage des pinceaux et rouleaux devra se faire avec de l'eau.

## Les peintures **2 ou 3 composants** pour une tenue très longue durée !

Ces peintures sont préférables lorsque votre **sol est soumis à de fortes pressions, des passages intensifs, des conditions difficiles**. **Elles garantissent un marquage longue durée et plus résistant.**

Idéales pour les parkings, ou encore dans les garages !

### Une peinture pour chaque type de sols :

#### Base solvant :

- **Peinture haute résistance** : tous types de sols en intérieur. Endroits à fort passage. Durée de vie du marquage très élevée.
- **Peinture résistante épaisse** : idéal pour bande stop, passages piétonniers, bande à fort passage de chariot. Durée de vie élevée.
- **Peinture auto lissante** : tous types de sols. Masque les aspérités. Pas besoin de primaire d'accrochage.

#### Base eau :

- **Peinture haute résistance** : tous types de sols en intérieur et extérieur. Durée de vie du marquage élevée. Produit non agressif.



## Les peintures **mono-composants** pour une tenue de courte et moyenne durée !

Pour les marquages en intérieur et extérieur sur des zones de passages peu intensifs.

**Rapidité de pose et manipulation** : 1 produit à appliquer uniquement.

#### Base solvant :

- **Peinture Seton Line** : tous types de sols en intérieur et extérieur. Sols difficiles et gras en passage non intensif.
- **Peinture routière** : marquage des axes routiers (zébras, parkings...). Temps de séchage court.

#### Base eau :

- **Peinture Seton Line base eau** : utilisation en extérieur et sur enrobé à l'intérieur. Pour les zones de passage non intensif.
- **Peinture routière** : marquage des axes routiers et des zones nécessitant un temps de séchage court.



## Les couleurs réglementaires

⚠ Chaque couleur et donc chaque code associé (RAL) a une signification différente.  
**Il est important de veiller à l'utilisation de la bonne couleur selon la signalétique voulue :**

- **Blanc (RAL 9016)** : marquage général.
- **Rouge (RAL 3020)** : danger, interdiction.
- **Vert (RAL 6024)** : information, direction.
- **Jaune (RAL 1023)** : avertissement, danger.
- **Gris (RAL 7045)** : effacement des lignes existantes.
- **Noir (RAL 9017)** : effacement des lignes existantes.
- **Bleu (RAL 5017)** : obligation, protection.
- **Orange (RAL 2009)** : stockage chimique.

Pour la délimitation des zones de passage, stockage, passages dangereux, **un codage bicolore** existe :

- **Noir/blanc** : circulation.
- **Jaune/Noir** : zones dangereuses.
- **Magenta/Jaune** : risques de radiation.
- **Vert/Blanc** : premiers secours.
- **Rouge/Blanc** : équipement incendie.

Enfin, pour plus de sécurité, le marquage de vos sols permettra de prévenir les usagers et d'éviter les accidents.



### Étape 3 :

## Marquage des sols

Salle de sport, parking, industrie, entrepôt... **Chaque zone de votre bâtiment**, qu'il s'agisse de la production, du stockage ou encore des parkings **doit être signalée par un marquage au sol clair et précis.**

## Délimitation de l'espace de travail, des parkings et des zones piétonnes

### 1 Espace de travail



Conformément à l'article R. 232-1-9 du Code du travail « Les lieux de travail intérieurs et extérieurs doivent être aménagés de telle façon que la circulation des piétons et des véhicules puisse se faire de manière sûre. » **Un espace de travail bien délimité est une surface sécurisée.** Le marquage au sol est donc nécessaire afin d'éviter les accidents du travail, mais il est surtout obligatoire.





En effet, l'arrêté du 4 novembre 1993 relatif à la **signalisation de sécurité et de santé au travail** dans son article 12 dispose qu'« à l'intérieur des zones bâties de l'entreprise auxquelles le travailleur a accès dans le cadre de son travail, les obstacles susceptibles de provoquer des chocs ou des chutes de personnes et les endroits dangereux, où notamment peuvent avoir lieu des chutes d'objets, doivent être signalés par des bandes jaune et noir ou rouge et blanc. Les dimensions de cette signalisation doivent tenir compte des dimensions de l'obstacle ou endroit dangereux signalé. »

De plus, l'article 13 dispose que « lorsqu'en application des articles R. 235-3-11 ou R. 232-1-9 du code du travail les voies de circulation doivent être clairement identifiées, ces voies doivent être bordées par des bandes continues d'une couleur bien visible, de préférence blanche ou jaune, compte tenu de la couleur du sol. L'emplacement des bandes doit tenir compte des distances de sécurité nécessaires entre les véhicules qui peuvent y circuler et tout objet pouvant se trouver à proximité et entre les piétons et les véhicules. Les voies permanentes situées à l'extérieur dans les zones bâties doivent également être marquées, à moins qu'elles ne soient pourvues de barrières ou d'un dallage appropriés. »

## 2 Parkings

Les parkings doivent être parfaitement **identifiés et visibles**. Les dimensions des emplacements individuels ne font pas l'objet d'une réglementation, sauf en ce qui concerne les emplacements réservés aux handicapés qui sont visés par le décret n° 94-86, le décret n° 2006-555 et les arrêtés du 1er août 2006. Pour ce qui est de la dimension des places de stationnement handicapés, la bande d'accès latérale doit avoir une largeur de 0,80 m sans que la largeur totale de l'emplacement soit inférieure à 3,30 m.



## 3 Zones piétonnes

Le marquage des zones piétonnes **permet de contrôler les flux de déplacement, l'accès aux zones restreintes et zones interdites au personnel et au public**. Avant d'installer un marquage au sol, il est important d'identifier les déplacements en piétons et véhicules.

## Signalisation auto-adhésive

Pour l'organisation et la délimitation  
**des zones de stockage, d'expédition, ou plus généralement  
de vos entrepôts et de vos ateliers...**

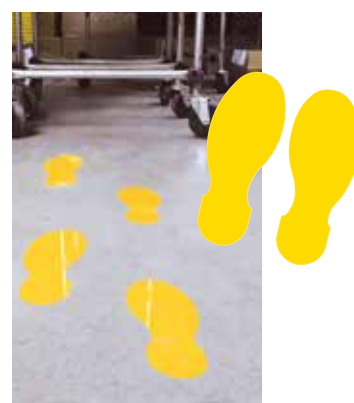
La solution de signalisation auto-adhésive présente  
de **nombreux avantages** :

- Pose rapide et précise, sans gêne pour l'activité de l'entreprise.
- Terminé les bavures !
- Grande résistance dans le temps et à l'usure.
- Ne laisse aucune trace sur votre sol, une fois enlevée.



**Une large gamme de produits existe, vous trouverez chez Seton :**

- **Bandes de signalisation hachurées standards** : très adhésifs, visibles et résistantes, produit économique !
- **Bandes hachurées pour un marquage temporaire** : pour définir des périmètres éphémères.
- **Bandes de sécurité hachurées haute visibilité** : visibilité jour/nuit, repérage des zones de danger.
- **Bandes de sol réfléchissantes** : un aspect brillant qui les rend plus visibles une fois éclairées.
- **Bandes de sol Toughstripe** : une résistance extrême pour marquer les allées piétonnes, les zones de stockage ou pour indiquer l'endroit où se trouvent les équipements de sécurité.
- **Rubans antidérapants SetonWalk noirs** : pour une application multiple en intérieur et en extérieur.
- **Marquage entrepôt Toughstripe** : indique le sens de circulation, balise les zones piétonnes en entrepôts, usines ou espaces de stockage.
- **Marquage pré-espacé Toughstripe** : application facile, avec un espace régulier entre les formes.
- **Pictogrammes de sécurité au sol** : antidérapants et résistants au passage et à l'abrasion.



**Besoin d'information complémentaire ? Ou d'effectuer un devis ?**

Nos experts vous répondent  
par téléphone au :  
**03 20 01 06 06**



N'hésitez pas à demander  
votre catalogue !



Rendez-vous vite  
sur : **seton.fr**

contact@seton.fr

